



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

DECISION DU MAIRE N° d.2026.111

Liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux conclus par la ville de Versailles entre le 21 mai et le 16 août 2026, dont le montant justifie le transfert au service préfectoral du contrôle de légalité et de leurs avenants.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 alinéa 4, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2, 4°, D.2131-5-1 et R.2131-6 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2124-1 et R.2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence, les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L.2125-1 et R.2162-15 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours ;

Vu la délibération n° D.2026.03.4 du Conseil municipal de Versailles du 20 mars 2026 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité ;

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.1409 du 17 juillet 2026 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles pour la mandature 2026 ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçue à cet effet dans le cadre de la délibération n°D.2026.03.4 du 20 mars 2026 susvisée.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant justifie le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 21 mai 2026 et le 16 août 2026 est la suivante :

DECIDE :

- 1) Fourniture et livraison de supports DVD, avec prestations annexes, pour les services des villes de Versailles, Viroflay et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (2 lots) - Lot 2 "Supports DVD et prestations annexes"- Accord-cadre Monoattributaire conclu avec la société RDM VIDEO, domiciliée au 125-127 boulevard Gambetta - 95110 Sannois, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 48 mois à compter de la date de notification. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 304 000 € HT pour toute la durée du marché.
- 2) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 1 - Vêtements de travail pour les services techniques - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société EUROTECHNIC domiciliée 29 rue Henri Becquerel - 77500 Chelles suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 525 500 € HT pour sa durée totale.
- 3) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 2 - Vêtements de travail pour les personnels de service/ATSEM/DPE - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société EUROTECHNIC domiciliée 29 rue Henri Becquerel - 77500 Chelles suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 323 500 € HT pour sa durée totale.

- 4) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 3 - Vêtements de travail pour la Direction de la Sécurité de la ville de Versailles - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société RIVOLIER domiciliée ZI Les Collonges - 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 191 000 € HT pour sa durée totale.
- 5) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 4 - Equipements pour la Direction de la Sécurité de la Ville - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société GK PROFESSIONAL domiciliée 159 avenue Gallieni - 93170 Bagnolet suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 40 000 € HT pour sa durée totale.
- 6) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 5 - Protections balistiques - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société GK PROFESSIONAL domiciliée 159 avenue Gallieni - 93170 Bagnolet suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 91 400 € HT pour sa durée totale.
- 7) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 6 Chaussures de sécurité - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société QUINCAILLERIE SETIN domiciliée D921 route d'Elbeuf - 27340 Martot suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 177 000 € HT pour sa durée totale.
- 8) Fourniture et livraisons de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle - Lot n° 7 - Equipements protections individuelles - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société LEGRANDCUB domiciliée 25 rue condorcet - ZAC des radars - 91700 Fleury-Mérogis suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 138 500 € HT pour sa durée totale.
- 9) Travaux d'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique au complexe sportif de Porchefontaine à Versailles - Marché conclu avec la société TERIDEAL SPARFEL NORMANDIE domiciliée route de la forge Moisy - 14430 Cresseveuille suite à une procédure adaptée et pour un montant estimatif de 1 395 464,87 € HT. La durée du chantier est de 6 mois maximum (tranche ferme relative au terrain n° 4 et tranche optionnelle relative au terrain n° 6) à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 10) Acquisition d'éléments actifs de réseaux, de bornes Wi-fi et prestations associées pour la ville de Versailles, son Centre communal d'action sociale (CCAS) et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société EUROMEDIA domiciliée 19 boulevard Georges Bidault - 77183 Croissy-Beaubourg suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 1 600 000 € HT pour sa durée totale.
- 11) Travaux de revêtements de chaussées et de trottoirs dans diverses rues de Versailles et dans les zones de compétences déléguées à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Lot n° 1- Travaux de grosses réparations de revêtements - Avenant n° 2 à l'accord-cadre conclu avec la société COLAS ayant pour objet la prolongation de 5 mois de la durée de l'accord-cadre. Cet avenant est sans incidence financière.
- 12) Exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation dans divers bâtiments communaux de la ville de Versailles, du CCAS et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société VES – VINCI FACILITIES, ayant pour objet de prolonger la durée du contrat jusqu'au 30 novembre 2026. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 105 685,93 € HT. L'impact de cette plus-value, cumulé avec celui des trois modifications du contrat déjà intervenues, sans formalisation par voie d'avenant, sur le fondement de la clause de réexamen prévue dans le marché relative à l'évolution du nombre de sites concernés par ce dernier (+65 478,57 € HT), représente une plus-value globale de 171 164,50 € HT, correspondant à +12,99% par rapport au montant initial du marché, qui passe ainsi à 1 488 988,80 € HT.

- 13) Entretien des appareils élévateurs situés dans les bâtiments de la Ville, du CCAS et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Avenant n° 1 à l'accord-cadre conclu avec la société 5M SERVICES ayant pour objet de modifier la répartition initiale du montant maximum entre les entités du groupement de commandes, sans augmentation du montant maximum global de l'accord-cadre. Cet avenant est sans incidence financière.
- 14) Fourniture et installation d'un bâtiment modulaire avec bardage bois en rez-de-chaussée pour la création de la Maison des Jeunes, rue de Ploix à Versailles - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société MADERA ayant pour objet de prendre en compte divers travaux modificatifs nécessaires à la bonne finalisation du chantier. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 20 189 € HT, qui passe ainsi à 572 257 € HT, soit une augmentation de 3,66%.
- 15) Fourniture et installation d'un bâtiment modulaire avec bardage bois en rez-de-chaussée pour la création de la Maison des Jeunes, rue de Ploix à Versailles - Avenant n° 2 au marché conclu avec la société MADERA ayant pour objet de prendre en compte des travaux complémentaires nécessaires à la bonne réalisation des prestations. Cet avenant implique une augmentation du montant du marché de 27 132,36 € HT, qui passe ainsi à 599 389,36 € HT. Le présent avenant 2 représente une augmentation de 4,91% par rapport au montant initial du marché ; l'avenant n° 1 notifié en juin 2026 représentait une augmentation de 3,66% ; ce qui représente une évolution globale de +8,57%.
- 16) Démolition d'un ancien bâtiment périscolaire préfabriqué et reconstruction par des techniques hors site d'un bâtiment neuf à l'école Dunoyer de Segonzac - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société MADERA ayant pour objet de prendre en compte divers travaux modificatifs nécessaires à la bonne finalisation du chantier. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 100 526,75 € HT, qui passe ainsi à 1 531 526,75 € HT, soit une augmentation de 7,02%.
- 17) Fourniture et livraison de matériels électriques pour divers services de la ville de Versailles, du CCAS et de Versailles Grand Parc - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société NOLLET & FILS SAS ayant pour objet la prise en compte d'une forte inflation des prix du cuivre par un ajustement de certains prix du marché. Cet avenant n'implique pas d'augmentation des seuils, l'accord-cadre, étant sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 1 210 000 € HT, reste inchangé.
- 18) Réservation de 10 berceaux dans une crèche privée afin de compléter l'offre municipale au quartier de Gally (située 1 venelle de Choisy à Versailles) - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commandes passé sans publicité ni mise en concurrence, conclu avec la société MONTESSORI LITTLE LIONS domiciliée 29 rue de Noisy - 78870 Bailly, pour un montant maximum de 270 000 € HT.
- 19) Gestion du stationnement payant en zone ville (gestion et maintenance des horodateurs) – Lot 1 - Avenant n° 2 au marché conclu avec la société INDIGO VOIRIE ayant pour objet la prolongation de 2 mois afin de permettre la continuité du service dans l'attente de la mise en place du nouveau marché. La fin du marché est reportée au 30 septembre 2026. Cet avenant ne modifie pas le montant maximum du marché et ne représente donc pas d'incidence financière.
- 20) Gestion du stationnement payant parking d'Europe - Lot 2 - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société CITEPARK ayant pour objet la prolongation de 1 mois afin de permettre la continuité du service dans l'attente de la mise en place du nouveau marché. La fin du marché est reportée au 31 août 2026. Cet avenant ne modifie pas le montant maximum du marché et ne représente donc pas d'incidence financière.
- 21) Gestion du stationnement payant parking de Sceaux - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société CITEPARK ayant pour objet la prolongation de 1 mois afin de permettre la continuité du service dans l'attente de la mise en place du nouveau marché. La fin du marché est reportée au 31 août 2026. Cet avenant ne modifie pas le montant maximum du marché et ne représente donc pas d'incidence financière.
- 22) Gestion du stationnement payant en voirie et sur les parkings de l'Europe et de Sceaux, pour la ville de Versailles (3 lots) - Lot 1 Gestion du stationnement payant sur le parking de Sceaux - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande, sans minimum et avec maximum passé en Appel d'offres ouvert, conclu avec la société INDIGO PARK, domiciliée Immeuble The Curve - 48-50 Avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX, pour un montant maximum de 345 000 € HT. Le marché a une durée de 46 mois à compter de sa date de notification.
- 23) Gestion du stationnement payant en voirie et sur les parkings de l'Europe et de Sceaux, pour la ville

de Versailles (3 lots) - Lot 2 Gestion du stationnement payant sur le parking de l'Europe - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande, sans minimum et avec maximum passé en Appel d'offres ouvert, conclu avec la société INDIGO PARK, domiciliée Immeuble The Curve - 48-50 Avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX, pour un montant maximum de 200 000 € HT. Le marché a une durée de 46 mois à compter de sa date de notification.

- 24) Fourniture et livraison de vaisselle pour la ville de Versailles et son CCAS - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société SOGEMAT - MAFTER BOURGEAT Collectivités PMH ayant pour objet une prolongation du marché jusqu'au 15 décembre 2026 afin de permettre la continuité du service dans l'attente de la mise en place du nouveau marché. Cet avenant ne modifie pas le montant maximum du marché et ne représente donc pas d'incidence financière.
- 25) Fourniture et livraison de vaisselle pour les services de la Ville et son CCAS - Avenant n° 2 au marché conclu avec la société SOGEMAT -MAFTER BOURGEAT collectivités PMH ayant pour objet la modification d'indice sur la formule de révision des prix et ce, en raison de l'arrêt de l'indice de révision de prix utilisé dans la formule de variation depuis le 31 décembre 2025.
- 26) Fourniture, livraison et montage (si nécessaire) de jeux et jouets pour les divers services des villes de Versailles, Saint-Cyr- l'Ecole et Le Chesnay-Rocquencourt (2 lots) – Lot 1 Fourniture de jeux et jouets pour les 0 à 6 ans - Avenant n°1 au marché conclu avec la société LACOSTE ayant pour objet la modification d'indice sur la formule de révision des prix et ce, en raison de l'arrêt de l'indice de révision de prix utilisé dans la formule de variation depuis le 31 décembre 2025.
- 27) Fourniture, livraison et montage (si nécessaire) de jeux et jouets pour les divers services des villes de Versailles, Saint-Cyr-l'Ecole et Le Chesnay-Rocquencourt (2 lots) – Lot 2 Fourniture de jeux et jouets pour les 6 ans et plus - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société Lacoste ayant pour objet la modification d'indice sur la formule de révision des prix et ce, en raison de l'arrêt de l'indice de révision de prix utilisé dans la formule de variation depuis le 31 décembre 2025.
- 28) Fourniture d'arbustes, de plantes vivaces, graminées et fougères, chrysanthèmes et de sapins de Noël - Lot 1 Achat d'arbustes - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société PEPINIERES DU PLATEAU DE VERSAILLES domiciliée RD 307 - Les Beurres - 78121 Crespières suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter du 25 juin 2026 et avec seuil maximum fixé de 130 000 € HT pour sa durée totale.
- 29) Fourniture d'arbustes, de plantes vivaces, graminées et fougères, chrysanthèmes et de sapins de Noël - Lot 2 Achat de plantes vivaces, graminées et fougères - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société PEPINIERES VINCENT CHOMBART domiciliée 4 rue des Osiers - 80400 Hombleux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter du 30 juin 2026 et avec seuil maximum fixé de 100 000 € HT pour sa durée totale.
- 30) Fourniture d'arbustes, de plantes vivaces, graminées et fougères, chrysanthèmes et de sapins de Noël - Lot 3 Achat de chrysanthèmes - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société FANFELLE-GAUSSSENS domiciliée 43 rue Eugène Daure - 64110 Gelos suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter du 25 juin 2026 et avec seuil maximum fixé de 15 000 € HT pour sa durée totale.
- 31) Fourniture d'arbustes, de plantes vivaces, graminées et fougères, chrysanthèmes et de sapins de Noël - Lot 4 Achat de sapins de Noël, socle de fixation compris - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société JURA MORVAN DECORATIONS domiciliée 1025 rue Henri Becquerel - 10 Parc Club du Millénaire - 34000 Montpellier suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter du 25 juin 2026 et avec seuil maximum fixé de 60 000 € HT pour sa durée totale.
- 32) Fourniture de produits horticoles et d'aménagement de l'espace pour la ville de Versailles, son CCAS et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (2 lots) – Lot 2 Semences, engrais, substrats, autres produits d'amendement et bois - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum passé en Appel d'offres ouvert, conclu avec la société COBALYS, domiciliée 40 route de Rambouillet - 91470 Limours, pour un montant maximum de 238 000 € HT. Le marché a une durée de 4 ans à compter de sa date de notification.
- 33) Vérifications périodiques de conformité des installations techniques dans les bâtiments de la ville de Versailles, du CCAS et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Avenant n° 1 à l'accord-cadre conclu avec la société QUALICONSULT EXPLOITATION ayant pour objet l'ajout de neuf postes de prix au Bordereau des prix unitaires et l'augmentation du montant maximum du

marché. Il est porté à 295 000 € HT, soit une incidence financière de +5,36%.

- 34) Liaisons opérateur inter-bâtiment et accès internet pour la ville de Versailles, son CCAS et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Accord-cadre Monoattributaire conclu avec la société BOUYGUES TELECOM, domiciliée au 13-15 Avenue du Maréchal Juin - 92360 Meudon-La-Forêt, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 48 mois à compter de la date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 950 000 € HT pour toute la durée du marché.
- 35) Acquisition de licences, modules complémentaires, la maintenance et les prestations associées relatives au socle iXBUS, pack optimal (2 000 utilisateurs maximum) - Marché conclu avec la société SRCI, domiciliée 4 rue Joseph Fourier - 28000 Chartres suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence et pour un montant maximum de 1 550 000 € HT. La durée de la prestation est de 8 ans maximum à compter de sa date de notification.
- 36) Réservation de berceaux dans des crèches privées pour la ville de Versailles (marché multi-attributaires) - Avenant n° 3 au marché conclu avec la société EVANCIA-BABILOU ayant pour objet la modification de l'amplitude horaire journalière de la crèche Babilou Vauban suite à un manque de personnel. En raison de cette modification, le prix unitaire annuel du berceau, initialement de 10 222,75 € HT, est ramené à 9 293,40 € HT à compter du 26 juin 2026. Cet avenant est sans impact financier sur le marché.
- 37) Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés pour les agents territoriaux des Départements et régions d'Outre-Mer (3 lots) – Lot 1 Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés à destination de l'île de la Réunion - Accord-cadre Monoattributaire à marchés subséquents conclu avec la société Voyages Seemore Tourist Service, domiciliée 11 rue du Congrès – 06000 Nice suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 100 000 € HT pour sa durée totale.
- 38) Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés pour les agents territoriaux des Départements et régions d'Outre-Mer (3 lots) - Lot 2 Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés à destination des Antilles - Accord-cadre Monoattributaire à marchés subséquents conclu avec la société Voyages Seemore Tourist Service, domiciliée 11 rue du Congrès – 06000 Nice, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 350 000 € HT pour sa durée totale.
- 39) Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés pour les agents territoriaux des Départements et régions d'Outre-Mer (3 lots) - Lot 3 Achat de billets de transport aérien au titre des congés bonifiés à destination de Mayotte, de Saint-Pierre-Et-Miquelon et de Guyane - Accord-cadre Monoattributaire à marchés subséquents conclu avec la société Voyages Seemore Tourist Service, domiciliée 11 rue du Congrès - 06000 Nice, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 50 000 € HT pour sa durée totale.
- 40) Fourniture de jeux, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles – Lot 1 Fourniture de jeux en bois naturel, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles - bois naturels : basés sur les formes naturelles des branches - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société SASU KOMPAN, domiciliée 363 rue Marc Seguin - 77190 Dammarie-Les-Lys, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 350 000 € HT pour sa durée totale.
- 41) Fourniture de jeux, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles – Lot 2 Fourniture de jeux en bois usiné, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles - bois usinés : basés sur des bois taillés et standardisés - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société SASU KOMPAN, domiciliée 363 rue Marc Seguin - 77190 Dammarie-Les-Lys, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 300 000 € HT pour sa durée totale.
- 42) Fourniture de jeux, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles - Lot 3 Fourniture de jeux en HPL, accessoires et pièces détachées pour les espaces

extérieurs de la ville de Versailles - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société SAS TRANSALP, domiciliée 179 route de Faverge - 38470 L'Albenc, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 300 000 € HT pour sa durée totale.

- 43) Fourniture de jeux, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles – Lot 4 Fourniture de jeux en métal, accessoires et pièces détachées pour les espaces extérieurs de la ville de Versailles - métal et proposition de métal finition bois - Accord-cadre Monoattributaire à bons de commande conclu avec la société PRO URBA NORD SAS, domiciliée 51 rue Louis Ampère - 93330 Neuilly-sur-Marne, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du contrat. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 350 000 € HT pour sa durée totale.
- 44) Acquisition de nouveaux modules de maintenance et prestations complémentaires au progiciel AIRS DELIB (ADEL) - Marché ordinaire de services conclu avec la société DIGITECH, domiciliée avenue Fernand Sardou - ZAC de Saumaty Seon - 13016 Marseille, suite à une procédure sans publicité ni mise en concurrence et pour un montant maximum (reconductions comprises) de 500 000 € HT. La durée du marché est de 8 ans maximum à compter du 27 juillet 2026, reconductions comprises.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.